



**SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL**

Paris, le 6 décembre 2021

Monsieur Vincent SOETEMONT
Directeur général des ressources humaines
72 rue Regnault
75243 Paris cedex 13

Nos réf.: SB/CNB/BN/5373

Objet : obligation vaccinale des personnels de l'Education nationale et suspensions

Monsieur le directeur,

Ce courrier fait suite à celui du 19/10/2021 relatif à l'obligation vaccinale en lien avec la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et la circulaire nationale du 09/09/2021.

Le Sgen-CFDT est favorable à la vaccination car l'intérêt collectif nous importe. Toutefois, en tant qu'organisation syndicale, nous sommes interpellés par des psyEN, des médecins et infirmières scolaires non-vacciné.es qui sont dans une grande détresse psychologique et économique (pour celles et ceux qui sont suspendus) et nous y sommes particulièrement sensibles.

Aussi, le Sgen-CFDT demande que les agents non-vaccinés puissent bénéficier d'une affectation à titre provisoire sur un emploi ne nécessitant pas d'obligation vaccinale. Cette demande est fidèle à la circulaire du 09/09/2021 que vous avez diffusée :

« À sa demande et dans la mesure où c'est compatible avec les nécessités du service public, l'agent peut recevoir une affectation temporaire dans un emploi (...) dispensant de l'obligation vaccinale.

Le Sgen-CFDT souhaiterait également que les rectorats acceptent les demandes de cumul d'activité ou les demandes de disponibilité pour convenance personnelle dans le cas où une réaffectation temporaire n'a pas pu être trouvée. Cela permettrait à l'agent de trouver un emploi hors Education nationale.

Le Sgen-CFDT demande la recherche d'une solution pour chaque agent dans une application mesurée et bienveillante de la loi du 05/08/2021.

Si dans certaines académies, cette bienveillance est recherchée, dans d'autres les suspensions sont opérées sans nuance. Cette iniquité d'une académie à l'autre nous choque.

Dans l'attente de votre réponse, et en vous remerciant de l'attention portée à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur général, nos respectueuses salutations.

Catherine Nave-Bekhti
Secrétaire générale du Sgen-CFDT